

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA CRÉ GASPÉSIE-LES ÎLES**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU 18 MARS 2005

**TENUE À L'HÔTEL DE VILLE DE BONAVENTURE
(BONAVENTURE)**

**Rédigé par
Ghislain Anglehart**

CRÉ GASPÉSIE - ÎLES-DE-LA-MADELEINE

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLU(E)S
DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

PROCÈS-VERBAL de la réunion du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
de la **CRÉ GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE** tenue le 18 mars 2005
à l'Hôtel de ville de Bonaventure (Bonaventure)

SONT PRÉSENT(E)S :

REPRÉSENTANT :

Appleby, Nicole	Maire – Ville de New Richmond
Arseneau, Benoît	Conseiller – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Berger, Bertrand	Préfet – MRC Avignon
Bernier, Alain	Représentant la société civile – MRC Avignon
Chevrier, Hélène	Représentant la société civile – Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Couture, Jean	Représentant la société civile – MRC du Rocher- Percé
Cyr, Claude	Maire – Ville de Chandler
Drolet, Arthur	Maire – Ville de Gaspé
Lavoie, Jacques	Maire – Ville de Sainte-Anne-des-Monts
Lévesque, Laval	Préfet – MRC de La Haute-Gaspésie
Poirier, Jean-Guy	Préfet – MRC Bonaventure
Roussy, François	Représentant la société civile – MRC de La Côte- de-Gaspé
Sergerie, Jean-Noël	Représentant la société civile – MRC de La Haute- Gaspésie
Tétreault, Marc	Maire – Ville de Carleton – Saint-Omer
Vigneau, Claude	Maire et préfet – Municipalité des Îles-de-la- Madeleine

Total : 15 membres votants sur 19 membres habilités à voter

Formant quorum

SONT ABSENT(E)S :**REPRÉSENTANT :**

Lapointe, Nicole
 Mamelonet, Georges
 Poste vacant
 Poste vacant

Représentant la société civile – MRC Bonaventure
 Préfet – MRC du Rocher-Percé
 Préfet – MRC de La Côte-de-Gaspé
 Autochtones

**OBSERVATEURS PRÉSENTS ET
OBSERVATRICES PRÉSENTES :****REPRÉSENTANT :**

Anglehart, Ghislain
 Arsenault, Langis
 Bernier, Thomas
 Blais, Raynald

Secrétaire exécutif – CRÉ Gaspésie-Les Îles
 CHAU-TVA (Cameraman)
 Coordonnateur Volet 2 – CRÉ Gaspésie-Les Îles
 Député de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine à la
 Chambre des communes

Gionest, Michel
 Huard, Daniel

MAMR
 Bureau de la députée-ministre, Nathalie
 Normandeau

Joncas, Magalie

Agente des communications – CRÉ Gaspésie-Les
 Îles

Lachance, Carl
 Leblanc, Richard
 Leduc, Camille
 Morin, Michel
 Painchaud, Gisèle

CHAU-TVA (Journaliste)

Roy, Claude
 Scantland, Gilbert
 Vincent, Frédéric

Radio CHNC-CHGM New Carlisle (Journaliste)
 Bureau du député des Îles-de-la-Madeleine,
 Maxime Arseneau
 Radio CIEU-FM (Journaliste)
 Directeur général – CRÉ Gaspésie-Les Îles
 Journal Graffici

ORDRE DU JOUR (tel qu'adopté)

1. Ouverture;
2. Présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Procès-verbal :
 - 4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue à l'Auberge Honguedo de Maria, le 28 janvier 2005,
 - 4.2 Suivi du procès-verbal,
 - 4.3 Cahier de suivi;
5. Affaires financières :
 - 5.1 Suivi budgétaire,
 - 5.2 Rapport des aides accordées;
6. Gestion du Fonds de développement régional (FDR) :
 - 6.1 Volet « Activités » :
 - 6.1.1 Rapport d'activité,
 - 6.1.2 Prises de décisions et information :
 - 6.1.2.1 Secrétariat à la mise en marché de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SMMGÎM) – Activités 2005 – 2006,
 - 6.1.2.2 Ensemble pour un avenir durable,
 - 6.1.2.3 Marche Mondiale des Femmes – Édition 2005,
 - 6.1.2.4 Dans l'optique du savoir... la fibre nous relie,
 - 6.1.2.5 Conservation des habitats d'espèces en péril,
 - 6.1.2.6 Incubateur hors-murs 2005 – 2007;

- 6.2 Volet « Études et recherche » :
 - 6.2.1 Rapport d'activité,
- 7. Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) :
 - 7.1 Prises de décisions et information :
 - 7.1.1 Cadre de gestion,
 - 7.1.2 Projets financés;
- 8. Ententes spécifiques :
 - 8.1 Rapport d'activité;
- 9. Programme ACCORD :
 - 9.1 Rapport d'activité du comité;
- 10. Table Québec – Régions :
 - 10.1 Retour sur la rencontre du 11 février 2005;
- 11. Mandats confiés à la CRÉ :
 - 11.1 Planification stratégique :
 - 11.1.1 Retour sur la réunion du 17 mars (Vision régionale),
 - 11.1.2 Validation de la vision régionale et des suites à donner à la démarche;
 - 11.2 Adaptation et modulation des normes et programmes gouvernementaux;
 - 11.3 Consultations :
 - 11.3.1 Miser sur le développement durable : Pour une meilleure qualité de vie,
 - 11.3.2 Pour une pleine participation des aînés;
- 12. Politique régionale de la lecture;
- 13. Rapport sur la représentation de la CRÉ dans les organismes et comités régionaux :
 - 13.1 Discussion sur le rapport,
 - 13.2 Corporation du chemin de fer de la Gaspésie;

14. Transport aérien en région;
15. Autres sujets :
 - 15.1 Situation des médias régionaux (Radio-Canada, Télé-Québec),
 - 15.2 FQF – Gestion des permis de chasse à l'original,
 - 15.3 Motion de félicitations à François Bourque,
 - 15.4 Commissions scolaires de la région – Dépôt de documents,
 - 15.5 Système de prêts et bourses – Revendication des étudiants contre le transfert de 103 millions de bourses en prêts;
 - 15.6 Convalescence de monsieur Edmond Sirois;
16. Questions du public;
17. Coordonnées de la prochaine réunion;
18. Clôture de la réunion.

1. **OUVERTURE**

La réunion est déclarée ouverte à 8 h 37.

2. **PRÉSENCES**

Les présences ont été enregistrées par les membres de la permanence lors de l'inscription.

Ayant constaté le quorum, le président souhaite la bienvenue aux administrateurs et déclare la réunion habilitée à procéder.

3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter.

Après discussions,

IL EST PROPOSÉ par Laval Lévesque et appuyé par Claude Vigneau d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant au point 15. « Autres sujets » les items suivants :

- 15.1 *Situation des médias régionaux (Radio-Canada, Télé-Québec, Le Soleil, etc.),*
- 15.2 *FQF – Gestion des permis de chasse à l'original,*
- 15.3 *Motion de félicitations à François Bourque,*
- 15.4 *Commissions scolaires de la région – Dépôt de documents,*
- 15.5 *Système de prêts et bourses – Revendication des étudiants contre le transfert de 103 millions de bourses en prêts,*
- 15.6 *Convalescence de monsieur Edmond Sirois;*

et de laisser ce point de l'ordre du jour ouvert.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-023

4. PROCÈS-VERBAL :

4.1 **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue à l'Auberge Honguedo de Maria, le 28 janvier 2005**

Le président s'assure que les administrateurs ont en leur possession le procès-verbal de la réunion tenue le 28 janvier 2005 et invite le directeur général à en faire la lecture et à apporter les précisions au besoin.

Concernant le suivi du point portant sur le Programme FIER, les administrateurs conviennent de former un comité restreint pour trouver une façon de profiter en région de ce programme.

Après discussions,

IL EST PROPOSÉ par Claude Cyr et appuyé par Nicole Appleby de former un comité restreint dans le but de trouver une stratégie pour profiter en région du programme FIER.

Ce comité sera formé des administrateurs suivants :

*Nicole Appleby
Claude Cyr
Arthur Drolet
Jacques Lavoie
Marc Tétreault*

un représentant des Îles-de-la-Madeleine qui sera nommé ultérieurement.

Le comité sera accompagné dans ses actions par le président et le directeur général de la CRÉ.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-024

Suite à cette lecture et aux précisions apportées, le président demande une résolution pour adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 28 janvier dernier à Maria.

Après discussions,

IL EST PROPOSÉ par Jacques Lavoie et appuyé par Nicole Appleby d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière tenue à l'Auberge Honguedo de Maria, le 28 janvier 2005, tel que rédigé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-025

4.2 Suivi du procès-verbal

À la demande du président, le directeur général présente le suivi du procès-verbal. Il répond aux différentes questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

4.3 Cahier de suivi

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du cahier de suivi contenu dans leur dossier et qui comprend l'ensemble des correspondances reçues et expédiées à la CRÉ et qui est conforme au suivi du procès-verbal et des différents dossiers actifs.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

5. AFFAIRES FINANCIÈRES :

5.1 Suivi budgétaire

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du document « Budget 2004 – 2005 » inclus dans leur dossier de réunion. Il donne des précisions sur les différents postes budgétaires et répond aux différentes questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

5.2 Rapport des aides accordées

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du document « État de la gestion du FDR 2004 – 2005 » qui fait rapport des aides accordées actualisées pour chacun des volets du FDR. Il donne des précisions sur les différents éléments contenus dans le document et répond aux différentes questions qui lui sont adressées par les membres du conseil d'administration.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

6. GESTION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR) :

6.1 Volet « Activités » :

6.1.1 Rapport d'activité

Le directeur général souligne que dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), la CRÉ a budgeté pour l'année 2004 – 2005, une enveloppe de 429 000 \$ dans le volet « Activités ». Jusqu'à maintenant, ce volet a permis de financer onze (11) projets, soit une implication totale de 348 844 \$ de la CRÉ pour des investissements générés de 3 133 917 \$.

Projets financés

	<u>Investissements</u>	<u>CRÉ</u>
Support à l'exportation 2004 – 2005 (SMMGÎM) (SMMGÎM)	260 000 \$	40 000 \$
Développement en agriculture biologique GÎM (UPA de la Gaspésie et des Îles)	77 200 \$	10 000 \$
Foire des villages – Édition 2005 (CLD de la MRC de Bonaventure)	28 500 \$	14 000 \$
Agrandissement du Musée de la Gaspésie (Musée de la Gaspésie)	1 500 000 \$	90 000 \$
École internationale d'écotourisme (EIDER) (Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madaleine)	100 000 \$	35 000 \$
Promotion formation professionnelle et technique GÎM (CRÉGÎM)	130 000 \$	20 000 \$
Équipement d'enneigement centre de ski Mont-Restigouche (Centre d'entraînement de ski alpin et acrobatique de l'Est du Québec et des Provinces atlantiques)	257 255 \$	50 000 \$
Centre d'avalanche de La Haute-Gaspésie (MRC de La Haute-Gaspésie)	151 200 \$	50 000 \$

Conception d'un site Web – Gaspésie gourmande (Gaspésie gourmande)	15 870 \$	3 174 \$
Rendez-vous de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneurship de la Gaspésie – Édition 2005 (Chambre de commerce de Gaspé)	133 392 \$	6 670 \$
La Grande traversée de la Gaspésie en ski de fond (Hébergement ski TDL inc.)	<u>377 000 \$</u>	<u>30 000 \$</u>
Cumulatif :	3 133 917 \$	348 844 \$

Le directeur général ajoute que six (6) dossiers sont en recommandation au présent conseil d'administration de la CRÉ et que sept (7) projets sont à l'étude présentement.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

6.1.2 Prises de décisions et information :

6.1.2.1 Secrétariat à la mise en marché de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SMMGÎM) – Activités 2005 – 2006

Le directeur général souligne que le Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine (SMMGÎM) œuvre dans l'aide et le support à l'exportation. Il prépare les entreprises à l'exportation dans différentes régions du globe, en fonction des particularités propres à chacune de ces entreprises.

Le SMMGÎM est financé par Développement économique Canada, par le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, il a également des revenus autogénérés. Il sollicite également la Conférence régionale des élu(e)s pour réaliser des activités liées à l'exportation et la préparation des entreprises pour exporter sur les marchés étrangers. Le SMMGÎM collabore à la réalisation de mission, ou organise des missions spécifiques pour les entreprises régionales.

La diversification de l'économie de la région repose sur un grand nombre de facteurs. L'un d'entre eux est l'augmentation des possibilités d'exportation. Pour ce faire, nous pouvons agir, notamment, sur le nombre d'entreprises exportatrices et sur le nombre de clients des entreprises exportatrices.

Les activités que propose le SMMGÎM cadrent dans les priorités identifiées par la région, notamment le support au programme ACCORD, dans lequel, les entreprises visent les marchés d'exportation.

La structure de financement proposée est la suivante :

Activités d'exportation ciblées :

- Cap sur les USA 2005	50 000 \$
- Futuralia 2005 en Belgique	35 000 \$
- Salon du bois d'Angers en France 2005	25 000 \$
- SIAL Montréal 2005	22 000 \$
- Mission de prospection dans le Maine	<u>19 000 \$</u>

Total : 151 000 \$

Structure de financement :

- SMMGÎM et autres partenaires	111 000 \$	73,51 %
- CONFÉRENCE	<u>40 000 \$</u>	<u>26,49 %</u>

TOTAL : 151 000 \$ 100,00 %

Après discussions,

CONSIDÉRANT que le SMMGÎM est admissible à recevoir des subventions de la CRÉGÎM;

CONSIDÉRANT que les activités reliées à l'exportation sont essentielles pour supporter le projet ACCORD et la diversification de l'économie;

CONSIDÉRANT que le territoire du SMMGÎM couvre toute la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT que les activités que propose le SMMGÎM cadrent dans le Fonds de développement régional, dans le volet « Activités »;

CONSIDÉRANT le support financier d'autres organismes et la participation des entreprises de la région;

CONSIDÉRANT que les activités du SMMGÎM correspondent à des priorités de développement déjà identifiées par la région;

CONSIDÉRANT que l'impact de l'exportation sur le développement régional est important.

IL EST PROPOSÉ par Jean Couture et appuyé par Claude Vigneau que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine accorde au Secrétariat à la mise en marché pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine une subvention de 40 000 \$ pour le supporter dans ses activités de « SMMGÎM – Activités d'exportation 2005 – 2006 ». Ce montant sera puisé à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional pour l'année 2004 – 2005.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-026

À la demande des administrateurs, le directeur général invitera le directeur du SMMGÎM, Aurèle Doucet pour qu'il vienne présenter aux administrateurs de la CRÉ le bilan des activités de son organisme en marge de la prochaine réunion de la CRÉ prévue le 11 avril.

6.1.2.2 Ensemble pour un avenir durable

Le directeur général précise qu'en 2000, le CRCD entreprenait des démarches avec le ministère de l'Environnement pour la signature d'une entente spécifique visant la mise en oeuvre du plan d'action de la commission sectorielle « Environnement – Gaspésie ».

L'entente spécifique constitue d'abord et avant tout un outil qui sert à moduler l'action gouvernementale en région. Or, dans le cas de l'entente spécifique en environnement, il n'y avait pas de modulation de normes et de programmes gouvernementaux. Elle s'articulait plutôt autour d'une série d'actions à mener afin d'atteindre des objectifs visant, de façon générale, à faire de la qualité environnementale de la Gaspésie un atout positif et un avantage concurrentiel dans une perspective de développement durable.

L'approche projet a donc été privilégiée dans ce cas. Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles a donc été mandaté par la commission sectorielle « Environnement – Gaspésie » pour finaliser ce dossier, en partenariat avec le ministère des Affaires municipales et des Régions et celui de l'Environnement et du Développement durable.

Le projet présenté à la CRÉ couvre le territoire des cinq MRC de la Gaspésie. Il prévoit la mise en oeuvre d'une démarche qui a pour but de contribuer à l'intégration des principes du développement durable dans les processus de planification et de prises de décisions. On souhaite ainsi favoriser l'émergence d'une vision concertée du développement durable par l'identification des principaux éléments et outils qui permettront sa mise en application dans la région.

Plus spécifiquement, les objectifs de ce projet sont les suivants :

1. Informer et mettre à niveau les connaissances des élu(e)s, des leaders, des intervenant(e)s et de la population sur le développement durable et sur les moyens nécessaires pour assurer sa mise en œuvre;
2. Identifier lors de consultations menées auprès des élu(e)s et des leaders du milieu leurs préoccupations, besoins et contraintes pour la mise en application du développement durable au sein de leurs organisations;
3. Doter la Gaspésie d'une vision concertée du développement durable et offrir à l'ensemble des partenaires ciblés des outils pour sa mise en œuvre par la tenue d'un colloque « Ensemble pour un développement durable »;
4. Assurer la diffusion des actes du colloque et proposer une structure d'accompagnement basée sur les priorités qui auront été identifiées lors de cet événement régional.

Dans une perspective plus globale, le projet permettra de créer une synergie entre les secteurs du développement économique, du développement social et de l'environnement pour le développement durable de la région. En d'autres termes, il permettra de répondre aux questions suivantes : Où se situe la Gaspésie dans l'application des principes du développement durable? Comment pouvons-nous poursuivre sa mise en application?

Le projet, qui s'échelonnnera sur une période de deux ans, débutera en avril 2005 pour se terminer en mars 2007.

Plan de financement projeté :

Coûts du projet

- Salaire et charges sociales	120 000 \$
- Loyer et location de salles	5 500 \$
- Équip. et fourniture de bureau	11 000 \$
- Impression de documents	3 000 \$
- Communication et promotion	1 500 \$
- Tenue du colloque	15 000 \$
- Activités de sensibilisation	1 000 \$
- Déplacements	4 000 \$
- Autres frais	<u>3 000 \$</u>
Total	164 000 \$

Structure de financement

Min. du développement durable	38 500 \$
Min. des Affaires mun. et des Régions	38 500 \$
Conseil régional de l'environnement	32 000 \$
Conférence régionale des élu(e)s	<u>55 000 \$</u>

Total 164 000 \$

Le CREGÎM est disposé à transférer l'expertise acquise dans le cadre de ce projet aux intervenant(e)s des Îles-de-la-Madeleine.

Après discussions,

CONSIDÉRANT que les valeurs de développement de la région s'appuient de plus en plus sur une vision de développement durable;

CONSIDÉRANT que cette vision rejoint les principes du Plan de développement durable du Québec;

CONSIDÉRANT que le grand objectif poursuivi à l'intérieur de cette démarche est de créer une synergie entre le développement économique, le développement social et l'environnement et de positionner la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine de façon proactive à l'égard de sa contribution au plan de développement durable du Québec.

IL EST PROPOSÉ par Laval Lévesque et appuyé par Nicole Appleby que la Conférence régionale des élu(e)s accorde au Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, une subvention de 55 000 \$ pour la réalisation du projet « Ensemble pour un avenir durable ». Ce montant sera puisé à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional.

Il faudra, toutefois, réévaluer le projet pour inclure les préoccupations des Îles-de-la-Madeleine en ajustant conséquemment le montant de l'aide accordée au projet.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-027

6.1.2.3 Marche Mondiale des Femmes 2005

Le directeur général mentionne que le présent projet est déposé à la CRÉ dans le cadre du cinquième anniversaire de la Marche Mondiale des Femmes.

Des activités se tiennent à l'échelle mondiale, dont les principales sont :

- 10 décembre 2004 : Adoption de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité au Rwanda, lors de la cinquième rencontre internationale de la Marche;
- 8 mars 2005 : Lancement mondial de la Charte;
Départ du relais international de la Charte mondiale pour l'humanité à Sao Paulo au Brésil;
- 17 octobre 2005 : Arrivée du relais de la Charte au Burkina Faso. Les 24 heures de la solidarité féministe mondiale débutent en Océanie, d'est en ouest.

Plus près de nous, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, des activités sont également prévues. Ainsi, le 8 mars, sur tout le territoire, les groupes de femmes contribueront à une appropriation collective du contenu de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Les député(e)s de la région seront interpellés en regard des revendications québécoises rattachées à la Charte (liberté, solidarité, justice et paix).

Plus tard ce printemps, le 7 mai, un autobus conduira cinquante-cinq gaspésiennes à une grande rencontre nationale à Québec pour célébrer l'arrivée de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Des activités se dérouleront en parallèle aux Îles-de-la-Madeleine.

Le 17 octobre enfin, une vigile tenue à travers le monde viendra marquer toute l'importance accordée à la Charte mondiale. Dans la région, cette vigile sera marquée par différents événements qui se dérouleront localement et par un événement régional qui viendra coiffer l'ensemble de ces manifestations. La population sera alors invitée à la présentation d'une pièce de théâtre intitulée « Parce qu'il le faut ». Des activités se dérouleront en parallèle aux Îles-de-la-Madeleine.

La contribution financière de la CRÉ servira en partie à défrayer la participation de la région à la rencontre du 7 mai à Québec de même qu'à la présentation régionale de la pièce de théâtre « Parce qu'il le faut ».

La Table de concertation des groupes de femmes donnera de la visibilité à ses partenaires financiers dans les journaux de la région et dans le programme de la pièce de théâtre qui sera reproduit à plus de 2000 exemplaires.

Plan de financement projeté :

Coûts du projet

Achat de bannières	500 \$
Part. à la rencontre nationale	10 900 \$
Production théâtrale régionale	6 000 \$
Activités tenues aux Îles	<u>2 000 \$</u>
 Total :	 19 400 \$

Structure de financement

Groupes membres de la Table	1 000 \$
Bureau de Nathalie Normandeau	5 000 \$
Syndicats	900 \$
Communautés religieuses	2 500 \$
Conférence régionale des élu(e)s	<u>10 000 \$</u>

Total : 19 400 \$

Après discussions,

CONSIDÉRANT le cinquième anniversaire de la Marche Mondiale des Femmes et l'importance des revendications qui lui sont associées pour l'amélioration de leurs conditions de vie;

CONSIDÉRANT que l'arrivée de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité à Québec est un moment historique et que la région ne peut manquer ce rendez-vous;

CONSIDÉRANT que la présentation de la pièce de théâtre « Parce qu'il le faut », produite par le Regroupement des Femmes de la Côte-de-Gaspé, marque un autre moment fort de la Marche dans la région et qu'il s'agit d'un outil de sensibilisation par excellence pour faire évoluer les mentalités;

CONSIDÉRANT la visibilité offerte à la Conférence régionale des élu(e)s à titre de partenaire financier.

IL EST PROPOSÉ par Jean Couture et appuyé par Claude Vigneau que la Conférence régionale des élu(e)s accorde à la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, une subvention de 10 000 \$ pour la réalisation du projet « Marche Mondiale des Femmes – Édition 2005 ». Ce montant sera puisé à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-028

Les administrateurs de la CRÉ demandent que la déclaration de la Charte mondiale pour l'humanité soit accessible sur le site Web de la CRÉ.

6.1.2.4 Dans l'optique du savoir... la fibre nous relie

Le directeur général souligne que les Îles-de-la-Madeleine sont reliées à la Gaspésie par un câble de fibre optique installé à l'automne 2004. Les Îles-de-la-Madeleine ont donc un nouveau lien avec le continent et particulièrement avec la Gaspésie. Un réseau de fibre

optique amène de nouvelles opportunités de développement dans les domaines social, culturel, économique et éducatif. Mais il demeure que pour une large partie de la population et des organisations (communautaire, publique ou privée), ces possibilités sont méconnues.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles, Centre des Îles, est un intervenant préoccupé par le développement et l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) comme outils de développement. Il propose donc de réaliser une première étape dans le processus d'appropriation collective des TIC. La tenue d'un colloque constitue en effet une excellente occasion pour découvrir les possibilités de ce nouveau moyen de communication.

Le colloque se déroulera les 15 et 16 avril 2005 au Centre d'études collégiales des Îles. Toute la population, les entreprises et les organismes seront invités à participer sans frais. Le colloque prévoit cinq conférences :

- Nouvelles technologies de l'information et de la communication : Impacts et perspectives;
- Développement des entreprises et nouvelle économie;
- Amélioration possible des services de santé sur l'Archipel;
- L'économie du savoir et le développement local;
- Apprentissage virtuel : À l'école, chez-soi, au bureau ou ailleurs.

Toutes ces conférences seront données par des conférenciers reconnus dans leur domaine respectif. Le colloque prévoit également des périodes d'échanges avec les conférenciers.

Le Centre d'études collégiales des Îles a le support des organismes du milieu tant au niveau de l'organisation que du soutien financier.

Coûts du projet :

- Salaires	6 016 \$	25,27 %
- Événement :		
• Conférenciers (transports, cachets, autres)	8 014 \$	33,66 %
• Dîner-conférence	1 200 \$	5,04 %
• Support et autres	2 105 \$	8,84 %
- Communications	3 875 \$	16,27 %
- Divers	<u>2 600 \$</u>	<u>10,92 %</u>
Total	23 810 \$	100.00 %

Plan de financement :

Centre d'études collégiales des Îles	7 177 \$	30,14 %
CLD des Îles	2 500 \$	10,50 %
SADC des Îles	2 500 \$	10,50 %
Caisses populaires des Îles	1 250 \$	5,25 %
Commission scolaire des Îles	900 \$	3,78 %
Télébec	2 500 \$	10,50 %
À venir	1 983 \$	8,33 %
Conférence régionale des élu(e)s GÎM	<u>5 000 \$</u>	<u>21,00 %</u>
 Total :	 23 810 \$	 100.00 %

Après discussions,

CONSIDÉRANT que le projet a le support du milieu;

CONSIDÉRANT que le projet cadre avec la planification stratégique et la stratégie de diversification de l'économie en favorisant l'appropriation des technologies de l'information et des communications;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les critères d'évaluation du Fonds de développement régional.

IL EST PROPOSÉ par Claude Vigneau et appuyé par Alain Bernier que la Conférence régionale des élu(e)s accorde au Cégep de la Gaspésie et des Îles, Centre des Îles, une subvention de 5 000 \$, puisée à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-029

6.1.2.5 Conservation des habitats d'espèces en péril

Hélène Chevrier fait part de ses intérêts dans le traitement de ce dossier et désire se retirer des discussions sur le sujet et des décisions qui pourraient en découler.

Le directeur général précise que l'organisme Attention Frag'Îles poursuit depuis de nombreuses années son travail de protection des milieux naturels des Îles-de-la-Madeleine. Sur un territoire exigu devant supporter une assez forte densité de population et une grande diversité d'utilisateurs, il est primordial que l'ensemble des intervenants qui ont à cœur l'avenir de ces milieux puisse continuer à travailler ensemble à trouver des solutions concrètes aux problématiques qui menacent ces milieux fragiles.

Cinq projets, étalés sur les années 2005 et 2006, ont été présentés par Attention Frag'Îles en vue de mener à terme ces objectifs.

Travaux à réaliser	2005	2006
<u>Protection des habitats :</u>		
- Instauration d'un plan de gestion intégrée des milieux dunaires;	70 000 \$	70 000 \$
- Bonification du Plan de conservation de l'habitat des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine pour qu'il soit conforme aux normes des ministères afin d'en faire un document officiel;		
- Restauration et aménagement d'infrastructures d'accès aux plages;		
- Actions de protection concernant la survie d'espèces en péril;		
- Activités de sensibilisation et d'éducation, niveau scolaire;		
- Consolidation des services d'information portant sur la protection des habitats et des espèces qui y vivent.		
<u>Information et sensibilisation au grand public :</u>		
- Mise en place d'un kiosque sur le traversier entre les IDLM et l'IPE;	20 000 \$	15 000 \$
- Exposition des milieux naturels et espèces qui y vivent;		
- Distribution de documents d'information et de sensibilisation;		
- Sensibilisation (animation, capsules, etc.).		
<u>Recherche et augmentation des connaissances :</u>		
- Atelier sur la dynamique des côtes sableuses		13 000 \$
<u>Implication des entreprises écotouristiques dans la protection des habitats :</u>		
- Conception d'un guide du Bon intendant, code d'éthique, formation, attestation de bonnes pratiques	10 000 \$	5 000 \$
<u>Diffusion d'information et de messages de sensibilisation :</u>		
- Conception d'un site Internet, mise à jour et ajout d'information;	8 000 \$	5 000 \$
- Campagne de sensibilisation à travers les médias locaux.		

<u>Administration des projets</u>	<u>12 000 \$</u>	<u>12 000 \$</u>
Total	120 000 \$	120 000 \$

Structure de financement :

Partenaires	2005	2006
Ministère de l'Environnement et Développement durable	16 000 \$	15 000 \$
Service canadien de la faune	47 000 \$	47 000 \$
Conférence régionale des élu(e)s	30 000 \$	20 000 \$
Municipalité des Îles	4 700 \$	4 700 \$
Autres partenaires locaux	7 000 \$	7 000 \$
Attention Frag'Îles (promoteur)	<u>15 300 \$</u>	<u>16 300 \$</u>
Total :	120 000 \$	110 000 \$

Attention Frag'Îles est disposé à transférer l'expertise acquise dans le cadre de ce projet aux intervenant(e)s de la Gaspésie.

Après discussions,

CONSIDÉRANT l'importance de la problématique des milieux fragiles aux Îles-de-la-Madeleine et des enjeux qui lui sont reliés;

CONSIDÉRANT le rôle primordial que joue Attention Frag'Îles au plan de la concertation des efforts du milieu en regard de cette problématique;

CONSIDÉRANT la pertinence des projets proposés pour atteindre les objectifs poursuivis.

IL EST PROPOSÉ par Jean-Noël Sergerie et appuyé par Alain Bernier que la Conférence régionale des élu(e)s accorde à Attention Frag'Îles une aide financière de 50 000 \$ répartie sur les années 2005 et 2006, couvrant les dépenses reliées aux projets suivants :

- Information et sensibilisation au grand public (35 000 \$);
- Implication des entreprises écotouristiques dans la protection des habitats (15 000 \$).

Cette aide financière est puisée à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-030

6.1.2.6 Incubateur hors-murs 2005 – 2007

Le directeur général mentionne qu'en 2001, le ministère de l'Industrie et du Commerce, en collaboration avec le ministère des Régions et le CRCD de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, mettait en place un incubateur d'entreprises pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Au cours des trois dernières années, l'Incubateur d'entreprises hors-murs Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a fait ses preuves et a démontré qu'il est un outil essentiel au développement de nos entreprises.

Pour que l'économie de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine sorte de la difficile situation qui la caractérise, il faut continuer à favoriser la création et l'expansion d'entreprises manufacturières, car ce sont celles qui sont le plus à même de générer des emplois de qualité. Les besoins plus grands en capitaux, l'éloignement des marchés et la difficulté d'accès à des ressources spécialisées peuvent constituer des problèmes, mais les services offerts et la crédibilité que procure un accompagnement effectué par l'Incubateur, ainsi que le réseautage auquel il ouvre la porte peuvent contribuer fortement à résoudre ces problèmes.

Le positionnement de l'Incubateur Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

L'Incubateur d'entreprises hors-murs Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine a voulu, dès le départ, se différencier et occuper un créneau essentiel du développement régional. D'abord, il offre un accompagnement de gestion soutenu et de longue durée et il s'adresse aux entreprises existantes qui ont un projet de développement à réaliser.

La mission de l'Incubateur

L'Incubateur d'entreprises hors-murs Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine vise principalement à accélérer le développement des entreprises des secteurs de la fabrication-transformation et du tourisme en offrant à ces entreprises des services d'aide-conseil et d'encadrement dans tous les domaines de la gestion lors de la réalisation de leur projet d'investissement. Il s'est donné pour mission d'aider et d'accompagner les entreprises à fort potentiel de développement où elles se situent sur le territoire en offrant des services d'encadrement personnalisés, spécialisés et sur mesure. Il collabore avec les différents partenaires du milieu en complétant les services de ceux-ci.

Les résultats

Après trois ans d'opérations, l'Incubateur s'avère un outil nécessaire au développement de nos entreprises. Il a bâti sa réputation par l'efficacité de ses interventions et la performance de ses entreprises clientes. Sur le plan de la création d'emplois et de

développement d'affaires, ces entreprises clientes ont des investissements en cours pour plus de 10 825 000 \$ et l'on estime les emplois directs créés à 84.

L'Incubateur a su établir, avec les autres intervenants en développement local et régional, une bonne collaboration et sa présence au sein d'entreprises en développement constitue une sûreté additionnelle pour l'investissement public réalisé par les ministères et organismes de développement.

Les besoins financiers de l'Incubateur

À l'automne 2004, le ministère du Développement économique s'est engagé dans le maintien des opérations de l'Incubateur en allouant un budget de 292 000 \$ pour les trois prochaines années.

Comme la CRÉ (par le CRCD) a été un des créateurs de l'Incubateur et un partenaire dans son financement depuis ses débuts, le renouvellement de sa contribution est demandé au montant total de 135 000 \$. Cette somme servira exclusivement à financer les interventions des conseillers et de consultants auprès des entreprises en développement, clientes de l'Incubateur. Les frais de fonctionnement sont financés par le MDEIE. En plus de la CRÉ, l'organisme fera appel à Développement économique Canada.

La structure de financement proposée est la suivante :

Coût du projet sur trois ans :

Frais de gestion et d'administration	138 800 \$
Consultation et expertise-conseil auprès des entreprises	<u>494 200 \$</u>
Total :	633 000 \$

Structure de financement :

- Entreprises clientes	103 000 \$	16,27 %
- MDEIE	292 000 \$	46,13 %
- DEC	103 000 \$	16,27 %
- CREGÎM	<u>135 000 \$</u>	<u>21,33 %</u>
Total :	633 000 \$	100,00 %

Après discussions,

CONSIDÉRANT la situation difficile de l'économie de la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT qu'il faut continuer à favoriser la création et l'expansion d'entreprises manufacturières, car ce sont celles qui sont le plus à même de générer des emplois de qualité;

CONSIDÉRANT que les besoins plus grands en capitaux, l'éloignement des marchés et la difficulté d'accès à des ressources spécialisées peuvent constituer des problèmes pour les entreprises régionales;

CONSIDÉRANT que les services offerts par l'Incubateur hors-murs ainsi que le réseautage auquel il ouvre la porte peuvent contribuer fortement à résoudre ces problèmes;

CONSIDÉRANT que ce dossier favorise la diversification de l'économie, notamment par l'augmentation de la production de biens à valeur ajoutée;

CONSIDÉRANT l'implication financière confirmée de partenaires gouvernementaux dans le dossier.

IL EST PROPOSÉ par Arthur Drolet et appuyé par Nicole Appleby que la Conférence régionale des élu(e)s accorde à l'Incubateur hors-murs Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine une subvention de 135 000 \$ pour le supporter dans ses activités d'« Incubateur d'entreprises hors-murs GÎM ». Ce montant sera puisé à même le volet « Activités » du Fonds de développement régional pour l'année 2004 – 2005.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-031

6.2 Volet « Études et recherche » :

6.2.1 Rapport d'activité

Le directeur général précise que dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR), la CRÉ a budgeté pour l'année 2004 – 2005, une enveloppe de 100 000 \$ dans le volet « Études et recherche ». Jusqu'à maintenant, ce volet a permis de financer six (6) projets, soit une implication totale de 89 000 \$ de la CRÉ pour des investissements totaux de 412 953 \$.

Projets financés

	<u>Investissements</u>	<u>CRÉ</u>
Centre recherche, dévelop., transfert techno. éolien (Technocentre éolien GÎM)	48 500 \$	15 000 \$
Centre recherche sur les milieux insulaires Î de M (Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes)	25 000 \$	10 000 \$

Portrait du logement collectif en Gaspésie (Groupe ressource en logements collectifs GÎM)	30 000 \$	5 000 \$
Étude d'implantation Maison familiale rurale dans Avignon (Municipalité de Saint-André-de-Restigouche)	24 453 \$	10 000 \$
Mise en valeur de l'espace rural de la MRC Rocher-Percé (CLD du Rocher-Percé)	200 000 \$	32 000 \$
Plan de développement acéricole en Gaspésie (UPA de la Gaspésie et des Îles)	<u>85 000 \$</u>	<u>17 500 \$</u>
Cumulatif :	412 953 \$	89 500 \$

Le directeur général ajoute qu'il n'y pas de projet en recommandation à la présente réunion ni de projet à l'étude présentement.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

7. **FONDS RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT JEUNESSE (FRIJ) :**

7.1 **Prises de décisions et information :**

7.1.1 **Cadre de gestion**

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du document présentant l'ensemble des éléments du cadre de gestion contenu dans le dossier de réunion. Il précise que le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est un fonds régionalisé issu du plan d'action jeunesse 2002 – 2005 du gouvernement du Québec. Il découle du Fonds jeunesse Québec et vise à soutenir des initiatives et des projets jeunesse sous le principe du « par » et « pour » les jeunes. La somme s'y rattachant pour la région est 672 000 \$.

Dans la dernière convention d'aide financière signée avec le Premier ministre en septembre 2004, le gouvernement du Québec introduit la notion d'actions jeunesse structurantes (AJS) dans laquelle la Commission jeunesse est incitée à y investir majoritairement son enveloppe (1 072 000 \$), l'autre partie servant à subventionner des projets régionaux et locaux (600 000 \$).

Une action jeunesse structurante est une entente d'envergure engageant la Commission jeunesse de la Gaspésie-Les Îles et plusieurs partenaires et portant sur un enjeu jeunesse particulier et ciblé par la région : *Le retour, l'établissement et la rétention des jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.*

La Commission a pour rôle d'assurer la mobilisation des jeunes, des organismes et des partenaires potentiels autour d'actions jeunesse structurantes qui ciblent principalement trois problématiques, soit celles liées à :

- l'emploi;
- l'accueil et l'intégration des jeunes nouveaux arrivants;
- l'image de la région.

Pour chacune de ces problématiques, des actions seront mises de l'avant, en collaboration de la Commission jeunesse, la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et les partenaires jeunesse. Les défis en matière d'emploi seront nombreux en région pour les prochaines années. L'intégration et la rétention des compétences des jeunes en Gaspésie et aux Îles deviennent primordiales. Il est donc important de bien cibler les interventions auprès de la jeune relève.

En ce sens, l'une des actions jeunesse structurantes est l'investissement de 500 000 \$ à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles afin de consolider le Fonds jeunesse René-Lévesque. Dans le respect des paramètres de gestion du FRIJ, ce fonds est dédié à poser des gestes concrets favorisant le maintien, le retour et l'établissement des jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Ainsi, l'arrivée des actions jeunesse structurantes nous invite à adopter en région un nouveau cadre de gestion pour le FRIJ. Pour plus de détails, on invite les administrateurs à consulter le document joint qui s'inspire du cadre normatif accepté lors de la signature de la convention avec le gouvernement du Québec (Annexe 2 de la Convention) et qui reflète les objectifs et les priorités établis envers la jeunesse par la Commission jeunesse, en concertation avec la région.

Après discussions,

CONSIDÉRANT que la convention du 28 septembre 2004 introduit le concept d'actions jeunesse structurantes (AJS);

CONSIDÉRANT que la Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine collabore étroitement avec la Conférence régionale des élu(e)s dans la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ);

CONSIDÉRANT que le cadre de gestion reflète les objectifs et les priorités établis par la Commission jeunesse en concertation avec la région, envers sa jeunesse;

CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Gaspésie-Les Îles doit approuver le cadre de gestion du FRIJ afin que nous puissions percevoir la deuxième partie de la subvention dédiée aux opérations de la Commission jeunesse Gaspésie-Les Îles.

IL EST PROPOSÉ par Hélène Chevrier et appuyée par Claude Vigneau que la Conférence régionale des élu(e)s adopte le cadre de gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-032

7.1.2 Projets financés

Le directeur général souligne que le comité d'analyse du Fonds régional d'investissement jeunesse, en collaboration avec une agente de la CRÉ, se réunissait le 25 octobre 2004 et le 11 mars dernier afin de procéder à l'évaluation des projets du FRIJ.

Suite à la première analyse de projets, nous avons déposé au conseil d'administration une fiche d'information afin d'indiquer à la CRÉ la nature des projets que le comité d'analyse avait retenus pour appui financier. Or, une relecture de la convention signée avec la CRÉ et le Secrétariat à la jeunesse nous amène à déposer une fiche de décision, puisque la CRÉ est imputable des investissements consentis par la Commission jeunesse dans le cadre du FRIJ. C'est la raison pour laquelle nous soumettons à votre attention l'ensemble des projets recommandés dans le cadre des deux appels de projets.

Voici, en résumé, la nature des dossiers retenus ainsi que les sommes recommandées pour chacun d'entre eux.

Lors du premier appel de projets : 1^{er} octobre 2004 :

Café Bistro Chez Frédéric – Équipe Baie-des-Chaleurs

Le projet consiste à développer une entreprise-école à Carleton. Entièrement indépendante dans son organisation, l'entreprise embauchera du personnel régulier et expérimenté issu du marché du travail. Parallèlement, l'entreprise-école aura dans sa mission, en plus de maintenir sa viabilité financière, le devoir de favoriser la réalisation d'activités pédagogiques variées avec le milieu scolaire.

Montant recommandé : 50 000 \$ sur un budget total de 119 000 \$

Studio libre – Maison des jeunes de Carleton

Ce projet vise à offrir aux jeunes de 11 à 17 ans un accès gratuit à du matériel de production vidéo numérique et un encadrement pour la réalisation de courts vidéos.

Montant recommandé : 46 100 \$ sur un budget total de 62 500 \$

Youth Turn Success Stories presenting – CASA

Le projet consiste à sélectionner et présenter les cas de 52 jeunes anglophones, âgés entre 17 et 35 ans, qui auront réussi à faire le virage « Youth Turn » vers la Gaspésie. L'initiative vise la population anglophone âgée de 17 à 35 ans située sur le territoire compris entre Matapédia et Gaspé.

Montant recommandé : 50 000 \$ sur un budget total de 97 764 \$

D.C.L.I.C – Cirque – Les Marchands de rêves de Gaspé

D.C.L.I.C. – Cirque est un projet visant à offrir à un groupe de 15 jeunes décrocheurs sociaux et scolaires, âgés entre 15 et 30 ans, des ateliers les amenant à développer leur potentiel artistique en arts du cirque et de la scène, leur confiance en soi ainsi que leurs connaissances entrepreneuriales et coopératives.

Montant recommandé : 50 000 \$ sur un budget total de 260 000 \$

J'me raccroche – Carrefour jeunesse-emploi de la MRC Côte-de-Gaspé

Le projet « J'me raccroche » est conçu pour outiller les jeunes décrocheurs et sans emploi de notre territoire avec une méthode dynamique afin de se réinsérer socialement et professionnellement. Il se veut une alternance entre le travail et les études qui leur permettra d'obtenir une Attestation de formation professionnelle et les unités nécessaires pour s'inscrire à un DEP.

Montant recommandé : 38 400 \$ sur un budget total de 265 652 \$

Un duo qui a de la classe – Société de développement culturel de l'Estran

Le projet consiste à offrir des stages à des jeunes avec des professionnels reconnus du domaine des arts de la scène. Les étudiants au programme Arts, Lettres et Médias du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Gaspé auront le privilège de côtoyer des grands noms de la scène artistique québécoise et de travailler sous leur supervision dans le cadre d'activités de projets d'expérimentation, de production et de diffusion dans un contexte réaliste et des conditions professionnelles.

Montant recommandé : 20 000 \$ sur un budget total de 47 927 \$

Lors du deuxième appel de projets : 14 février 2005

FORMACTION – Le Collectif Plein de Bon Sens

Le projet Formaction vise une formation générale personnalisée, interactive, intéressante et adaptée aux besoins des jeunes fréquentant le Carrefour jeunesse-emploi de Bonaventure. Les jeunes visés sont ceux désirant ultimement poursuivre une formation professionnelle mais qui ne possèdent pas les préalables de la formation générale. La complémentarité d'expertise entre le Collectif Plein de Bon Sens et le Carrefour jeunesse-emploi permettra aux jeunes participants d'acquérir des apprentissages visant l'émancipation citoyenne de ceux-ci.

Montant recommandé : 46 432 \$ sur un budget total de 62 092 \$

Brigade potagère – Carrefour jeunesse-emploi Haute-Gaspésie

Le projet consiste à soutenir un groupe de 10 jeunes âgés entre 18 et 24 ans, dans leur processus d'intégration socioprofessionnelle, par le biais de la production maraîchère écologique. Le choix de ce type de production repose sur certains constats, soit : le manque de relève et de main-d'œuvre agricole, la production biologique est reconnue comme un futur créneau d'excellence pour la Gaspésie. Les jeunes participants deviendront les entrepreneurs de ce merveilleux projet, des semis jusqu'aux récoltes et à la distribution, sans oublier le conditionnement.

Montant recommandé : 49 691 \$ sur un budget total de 344 030 \$

L'Entre-Deux – Concertation Jeunesse

Le projet vise le raccrochage scolaire et social des jeunes âgés entre 16 et 24 ans en maximisant les liens entre l'école et les organismes de la collectivité et en comblant les lacunes de services existants pour cette catégorie d'âge. Pour travailler sur cette problématique, l'embauche d'un(e) agent(e) de liaison permettra d'établir des liens avec des jeunes ayant complété la fiche de départ confirmant l'abandon scolaire.

Montant recommandé : 50 000 \$ sur un budget total de 76 520 \$

À la découverte des métiers de la mer – Aquarium des Îles-de-la-Madeleine

Le projet vise à créer un programme d'activités permettant aux jeunes de la région de découvrir les métiers en lien avec les ressources régionales de la mer. La personne embauchée mettra sur pied un réseau d'entreprises et d'organismes locaux et régionaux qui ouvriront leurs portes où rencontreront les jeunes en période d'activités. Un calendrier des métiers sera produit, incluant des descriptions de douze métiers et professions en lien avec la mer ainsi que les caractéristiques de la clientèle pouvant occuper ces fonctions.

Montant recommandé : 49 264 \$ sur un budget total de 63 834 \$

Amarres & voilures – Carrefour jeunesse-emploi des Îles

Le projet a pour objectif de permettre à près de 90 jeunes des Îles d'avoir accès à différentes formules de stages. 1) En milieu de travail aux Îles pour des jeunes en formation et d'autres en processus de raccrochage scolaire ou de réintégration sociale; 2) À l'extérieur en coopération internationale et dans des programmes d'échanges dans les secteurs de la culture, de la citoyenneté, du tourisme et de l'entrepreneuriat particulièrement dans les domaines porteurs ou en émergence aux Îles. Ce projet est le résultat d'un partenariat entre les organismes madelinots et le Carrefour jeunesse-emploi.

Montant recommandé : 50 000 \$ sur un budget total de 80 270 \$

Insertion sociale des jeunes de Val-d'Espoir – Coop de solidarité Rocher-Percé

L'objectif du projet est d'intégrer socialement des jeunes du secteur Val-d'Espoir, Cap-d'Espoir, Percé, particulièrement les jeunes ayant des difficultés réelles, par le biais d'ateliers de base en agriculture, de travail en situation réelle chez un employeur du milieu agricole biologique, de travail communautaire à Val-d'Espoir et environs, et par des visites d'entreprises et des conférenciers qui se déplaceront à Val-d'Espoir. En deuxième phase, il y aura intégration de quatre jeunes à un projet spécifique : l'apiculture. Les jeunes impliqués auront également de l'animation à faire afin d'intégrer de façon globale le projet dans l'ensemble de la communauté et d'apporter un espoir aux jeunes.

Montant recommandé : 50 000 \$ sur un budget total de 225 462 \$

Montant total accordé par le FRIJ : 549 887 \$

Résiduel de l'enveloppe : 50 113 \$

Par ailleurs, dans un souci de distribution équitable de l'enveloppe globale par MRC et puisqu'un seul projet a été accepté dans la MRC Rocher-Percé, le comité d'analyse du FRIJ propose d'accorder le reste de l'enveloppe, une somme de 50 000 \$, à ce territoire. Nous proposons que la Table de concertation jeunesse de la MRC Rocher-Percé voit à l'émergence d'un projet dans le milieu dans le respect des orientations et des paramètres du FRIJ.

Après discussions,

CONSIDÉRANT la pertinence et l'effet structurant des projets recommandés;

CONSIDÉRANT que la Commission jeunesse Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine collabore étroitement avec la Conférence régionale des élu(e)s dans la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ);

CONSIDÉRANT que les projets retenus ont fait la preuve qu'ils répondent aux objectifs, critères d'admissibilité et modalités du programme d'aide financière du FRIJ;

CONSIDÉRANT que la Commission jeunesse Gaspésie-Les Îles a un souci de distribution équitable de l'enveloppe globale de 600 000 \$ du FRIJ à travers les six (6) MRC de la région;

CONSIDÉRANT que les projets recommandés ont été entérinés par l'ensemble des membres de la Commission jeunesse;

CONSIDÉRANT que la CRÉ de la Gaspésie-Les Îles doit approuver les investissements dans le cadre du FRIJ.

IL EST PROPOSÉ par Jean-Noël Sergerie et appuyé par Jean Couture que la Conférence régionale des élu(e)s entérine les recommandations pour le financement des projets ci-dessous mentionnés :

1^{er} appel de projets :

• Café Bistro Chez Frédéric	50 000 \$
• Studio libre	46 100 \$
• Youth Turn Success Stories presenting	50 000 \$
• D.C.L.I.C – Cirque	50 000 \$
• J'me raccroche	38 400 \$
• Un duo qui a de la classe	20 000 \$

2^e appel de projet :

• FORMACTION	46 432 \$
• Brigade potagère	49 691 \$
• L'Entre-Deux	50 000 \$
• À la découverte des métiers de la mer	49 264 \$
• Amarres & voilures	50 000 \$
• Insertion sociale des jeunes de Val-d'Espoir	50 000 \$

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-033

8. **ENTENTES SPÉCIFIQUES :**

8.1 **Rapport d'activité**

Le directeur général mentionne qu'en 2003, le CRCD travaillait sur plusieurs projets d'ententes spécifiques. Avec la loi 34, les Conférences régionales des élus prenaient la relève, et la CRÉGÎM reprenait à son compte l'ensemble des projets d'ententes spécifiques de la région. La loi 34 apportait des modifications dans la gestion du développement régional. Bien que les ententes spécifiques demeurent un moyen privilégié pour contribuer au développement des régions, la gestion du Fonds de développement régional, plus souple, amène de nouvelles opportunités. Ainsi, il est possible de réaliser certains dossiers en les finançant comme des projets.

Le remaniement ministériel du 18 février 2005 vient modifier sérieusement la structure gouvernementale. Voici l'état d'avancement des projets d'ententes spécifiques.

Développement global du milieu forestier :

Lors du dernier conseil d'administration de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, il a été résolu d'adopter la dernière version du projet d'entente spécifique globale sur le milieu forestier, et de la déposer au MDERR pour cheminement dans l'appareil gouvernemental. Le projet d'entente a effectivement été déposé et après vérification au bureau du MDERR à Chandler, il semble que le processus suit son cours dans les bureaux gouvernementaux.

Protection du littoral de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

Une demande de financement au Conseil du trésor a été acheminée au bureau central du MDERR en décembre 2004. Après vérification auprès du bureau de Chandler, force est de constater que le dossier n'a pas progressé. Avec les nouveaux changements dans la structure gouvernementale, nous croyons que seule une volonté politique peut faire avancer les choses.

Dans tous les dossiers que nous avons déposés au MDERR, il n'y a eu aucune progression. Depuis l'élection du gouvernement en avril 2003, aucune nouvelle entente spécifique n'a fait l'objet de signature. La nomination de madame Normandeau au poste de ministre des Affaires municipales et des Régions pourrait faire évoluer la démarche d'entente spécifique.

Environnement :

Comme nous le mentionnions en janvier dernier, lors du dernier conseil d'administration de la CRÉ, l'entente spécifique n'est plus l'avenue envisagée. Le Conseil régional de l'environnement a travaillé l'automne dernier à l'élaboration d'un projet qui a été déposé depuis à la CRÉ et qui est inscrit à l'ordre du jour de la présente rencontre.

Condition féminine :

Comme nous le mentionnions en janvier dernier, lors du dernier conseil d'administration de la CRÉ, l'entente spécifique n'est plus l'avenue envisagée. Un comité de travail a été formé afin de proposer des pistes d'actions qui seront intégrées à un projet triennal. Trois principaux axes ont été retenus :

- Accroître la place des femmes dans les structures décisionnelles;
- Améliorer les conditions de vie des femmes;
- S'assurer que les partenaires différencient leurs données selon le sexe.

La prochaine rencontre du comité de suivi se tiendra le 24 mars prochain. Participeront également à cette rencontre le groupe de référence Femmes et développement régional ainsi qu'une représentante d'Emploi-Québec et la coordonnatrice du Forum jeunesse. Le projet devrait être prêt ce printemps.

Culture :

Une rencontre-bilan devrait avoir lieu en avril avec les partenaires concernés. Nous profiterons de l'occasion pour amorcer des discussions au sujet du renouvellement de cette entente.

Famille et enfance :

Aucun développement à ce sujet depuis la dernière rencontre du conseil d'administration de la CRÉ en janvier dernier.

Développement de la Route verte :

L'étape de rédaction d'une proposition d'entente n'a pas encore été amorcée. Il faudrait voir si dans le contexte actuel, l'entente spécifique demeure le moyen pour compléter le projet de déploiement de la Route verte en région.

Optimisation de la contribution du secteur des communications et de l'information au développement régional :

Le projet d'entente a été soumis en octobre 2003 au MDERR. Il est impossible de savoir où en est le projet dans le processus. Puisque les objectifs et les données comprises dans le projet d'entente datent de 2003 et que depuis ce temps, il y a eu plusieurs changements tant dans le domaine des communications en région, qu'au niveau de la politique régionale, il est permis de se demander si le projet est encore pertinent dans le contexte présent.

Accès-Logis :

Le dossier chemine à la fois comme entente spécifique et comme dossier inscrit dans le processus de régionalisation (modulation des normes de programmes et bonification du financement). Il reste à déterminer la meilleure option pour l'avancement du dossier. Le MDERR devait contacter la SHQ (septembre 2004) pour vérifier si la politique sur l'Habitation au Québec en préparation, tenait compte de la problématique de la région. Le dépôt de la politique, prévu en novembre, est toujours attendu. Une lettre de M. Pierre Thibodeau, président du Fonds québécois d'habitation communautaire, datée du 29 novembre 2004, adressée à Bertrand Berger, précise que les difficultés du développement de projets en dehors des grands centres ont été portées à l'attention de la SHQ, sans que soit apportée une réponse satisfaisante aux problèmes soulevés. La SHQ semblerait attendre la politique pour répondre aux demandes des régions.

Tables agroalimentaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

Le MAPAQ nous a mentionné que le secteur agroalimentaire est en voie de terminer son exercice de planification stratégique. Le secteur compte retenir 5 ou 6 grands enjeux et identifier les moyens de mise en place pour l'atteinte des objectifs de cette planification. La tenue, le 25 février 2005, d'un forum régional portant sur le plan de développement a permis d'apporter davantage de précisions sur ces enjeux et moyens.

Présentement, les partenaires comme les Tables agroalimentaires, la Gaspésie gourmande, le Bon goût frais des Îles et l'UPA avec le dossier de l'agent de développement biologique, ont été avisés de la volonté du MAPAQ de traiter globalement l'ensemble de ces dossiers. Chacun doit préparer un bilan de la dernière année et identifier les projets et actions les concernant pour les prochaines années.

Une réunion, à venir, impliquant les partenaires concernés et la CRÉ doit être convoquée par le MAPAQ afin de dégager une vision commune et permettre de traiter les diverses demandes globalement.

Après discussions,

CONSIDÉRANT que plusieurs projets d'entente spécifique n'ont pas connu de développement depuis plusieurs mois;

CONSIDÉRANT que le processus de négociations des ententes spécifiques est au point mort;

CONSIDÉRANT l'urgence d'agir dans certains dossiers notamment celui du programme Accès Logis.

IL EST PROPOSÉ par Nicole Appleby et appuyée par Claude Vigneau de mandater le président de la CRÉ pour qu'il fasse les représentations nécessaires auprès de la ministre Nathalie Normandeau dans le but de faire « débloquer » le processus de négociations des ententes spécifiques et plus particulièrement celle concernant l'Accès-Logis.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-034

9. **PROGRAMME ACCORD** :

9.1 **Rapport d'activité du comité**

Le directeur général donne des précisions sur chacun des volets du programme, à savoir :

Dans le créneau « Éolien » :

Le dépôt du plan a été retardé afin de tenir compte des commentaires des partenaires. Ceux-ci se sont réunis le 28 février dernier. La nouvelle version sera disponible bientôt et fera l'objet d'une consultation avant le dépôt au comité ACCORD.

Dans le créneau « Récréotouristique » :

Le comité de suivi du créneau récréotouristique a entériné la stratégie et le plan d'action lors d'une rencontre tenue à Percé à la fin du mois de janvier. Depuis lors, un comité de travail restreint travaille à l'étape finale de priorisation et de définition des projets. La stratégie et le plan d'action s'inscriront dans la perspective de la Politique touristique du gouvernement du Québec et s'accorderont à la stratégie promotionnelle du Québec Maritime, principal outil promotionnel de la région auprès des clientèles internationales. On prévoit déposer le plan d'action au gouvernement du Québec au cours des prochaines semaines ou aussitôt que cette dernière démarche aura pu être finalisée.

Dans le créneau « Marin », il y a quatre volets :

Volet « Transformation » :

Le plan a été présenté au comité de créneau le 11 janvier dernier. Les membres du créneau ont souligné plusieurs lacunes et cela exige la réécriture d'une bonne partie du plan. À la suite de la rencontre du comité restreint, les 18 et 28 janvier dernier, des nouvelles modifications ont été effectuées. La nouvelle version est en consultation auprès des partenaires avant son dépôt au comité de créneau.

Volet « Aquaculture » :

Le plan de développement a été présenté au comité de créneau le 11 janvier dernier. Les membres du comité ont émis quelques commentaires et ont approuvé le plan. Une dernière version du plan intégrant ces modifications est en consultation auprès des partenaires après quoi, le plan pourra être déposé au comité ACCORD.

Volet « Biotechnologies marines » et volet « Technologies marines » :

Nous avons reçu les plans d'action préparés par la région Bas-St-Laurent. Ces versions ont été présentées au comité de créneau le 11 janvier dernier. Les membres du comité ne se reconnaissent pas dans ce projet de plan de mise en oeuvre. Une nouvelle version sera nécessaire. Les travaux de rédaction d'une version GÎM sont commencés. Un comité restreint s'est réuni le 18 janvier dernier. Les prochaines versions seront présentées au comité de créneau avant le dépôt au comité ACCORD.

Dans le créneau « Sapin baumier et peuplier faux-tremble » :

Le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne a tenu une consultation des industriels du secteur pour savoir, sur la base des informations disponibles, s'il faut maintenir la démarche, la modifier ou l'abandonner. Les conclusions du Consortium sont à l'effet que la région ne peut espérer développer un créneau d'excellence dans le domaine forestier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

10. TABLE QUÉBEC – RÉGIONS :

10.1 Retour sur la rencontre du 11 février 2005

Le directeur général souligne que la Table Québec – Régions se réunissait le 11 février dernier au Hilton Québec. Lors de cette rencontre, les sujets suivants ont été abordés :

- Le mandat d'évaluation des organismes;
- Le suivi du Forum des générations :
 - La modulation et l'adaptation des mesures et programmes gouvernementaux,
 - Les mesures de régionalisation administrative,
 - Les initiatives de partenariat;
- Rapport de la Commission Coulombe;
- Certains points d'information :
 - Organisation de la TQR,
 - Les tournées ministérielles en région,
 - Harmonisation CMM/CRÉ,
 - Taxe sur l'essence,
 - Mise en place du Fonds FIER,
 - Financement additionnel pour les CRÉ.

Sur chacun des sujets des discussions constructives se sont tenues et la présidente, madame la Ministre Nathalie Normandeau, fera le suivi auprès de ces collègues concernés.

En complément d'information, le président Bertrand Berger présente les éléments du compte rendu de la rencontre de la Table Québec – Régions contenu dans le dossier de réunion.

La prochaine réunion de la Table est prévue le 28 avril prochain.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

11. MANDATS CONFIEÉS À LA Conférence régionale des élu(e)s :

11.1 Planification stratégique :

11.1.1 Retour sur la réunion du 17 mars (Vision régionale

11.1.2 Validation de la vision régionale et des suites à donner à la démarche

Les deux sous-points ont été traités simultanément.

Le directeur général précise que la réunion d'hier (17 mars) n'a pas permis de présenter le libellé d'une vision régionale. Toutefois, les participants se sont quand même entendus sur des éléments de vision et des valeurs régionales. La réunion aura également permis de former les noyaux des différents comités intersectoriels. La permanence de la CRÉ rédigera au cours des prochains jours une proposition de vision régionale à partir des valeurs identifiées et la soumettra aux mandataires-conseils et membres de la CRÉ.

La prochaine étape sera le forum régional qui se tiendra vers la fin mai ou au début de juin pour convenir des différents enjeux et des objectifs de développement de la région pour les cinq prochaines années. D'ici là, les comités intersectoriels se réuniront pour définir des propositions en ce sens.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

11.2 Adaptation et modulation des normes et programmes gouvernementaux

Le directeur général souligne que plus de 600 propositions de modulation et d'adaptation des normes et programmes gouvernementaux ont été adressées au gouvernement suite à la consultation effectuée auprès des CRÉ avant les Fêtes. Il invite les administrateurs à prendre connaissance de la liste des propositions qui est disponible sur le site Web du gouvernement. Il ajoute que cette liste sera très bientôt disponible sur le site Web de la CRÉ.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

11.3 Consultations :

11.3.1 Miser sur le développement durable : pour une meilleure qualité de vie

Le directeur général rappelle qu'en janvier dernier, la Conférence régionale des élu(e)s était interpellée dans le cadre de la consultation publique portant sur l'avant-projet de loi sur le développement durable.

La Conférence régionale des élu(e)s était invitée dans un premier temps à faire parvenir ses commentaires au ministère de l'Environnement le 15 février 2005. Dans un second temps, la CRÉ devait déléguer un(e) représentant(e) pour faire valoir son opinion lors d'une rencontre de consultation qui a eu lieu à Carleton, le 22 février dernier.

Tel que convenu en janvier dernier, le mémoire a été envoyé aux membres du conseil d'administration de la CRÉ pour commentaires et aux mandataires-conseils des secteurs d'activité directement touchés. Par la suite, les commentaires acheminés à la permanence ont été intégrés au mémoire et la version finale a été déposée au cabinet du ministre Mulcair. Enfin, la CRÉ, représentée par son directeur général et l'un de ses administrateurs, M. Jean-Noël Sergerie, a présenté le mémoire au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair.

Présentation du mémoire

Le mémoire s'est articulé autour des trois principales questions posées par le ministre, à savoir :

1. Que pensez-vous de la démarche proposée dans le document de consultation?
2. Que pensez-vous des principes et des mesures définis dans l'avant-projet de loi?
3. Quelles actions seriez-vous prêts à mener pour contribuer au développement durable du Québec?

De façon générale, la démarche présentée dans le document de consultation, est apparue adéquate bien que la Conférence régionale des élu(e)s, de par son rôle de concertation régionale des partenaires du développement local et régional, a souligné le fait qu'elle aurait souhaité être mise à contribution pour colliger le point de vue de ses collaborateurs et dégager une position régionale forte à cet égard.

Dans un deuxième temps, le mémoire de la CRÉ indiquait que tous les principes qui sous-tendent cette philosophie du développement sont à son avis essentiels et possèdent une valeur tout aussi importante les uns que les autres. Une attention toute particulière a cependant été portée sur certains d'entre eux, soit : la santé et la qualité de vie, l'équité sociale, l'efficacité économique, l'accès au savoir ainsi que le partenariat et la coopération intergouvernementale.

À l'intérieur de la troisième et dernière partie, nous avons indiqué que c'est autour du plan quinquennal qui est en préparation actuellement que s'articulera notre action visant

à contribuer au développement durable du Québec. Il s'agit en effet de notre principal outil en matière de planification du développement régional et cet instrument guide la plupart de nos interventions. Pour chacun des cinq chantiers, le mémoire met en valeur un certain nombre de réalisations auxquelles est associée la CRÉ et qui sont en lien avec l'approche de développement régional durable.

Enfin, lors de la présentation, il fut mentionné au ministre que le développement durable a un coût. Aussi, le mémoire insiste sur le fait qu'il est essentiel que le gouvernement appuie financièrement les communautés rurales dans ce virage. Le mémoire cite en exemple la mise aux normes des sources d'eau potable qui entraîne des frais auxquels nos municipalités ne peuvent faire face à elles seules. C'est le cas également de la gestion des eaux usées et de la gestion des matières résiduelles qui imposent un fardeau financier auquel les citoyens ne peuvent pas faire face dans le contexte socio-économique régional. Le mémoire suggère au ministre d'envisager la modulation et l'adaptation des politiques d'intervention, découlant de l'application du Plan d'action pour le développement durable, aux réalités particulières de notre territoire. La régionalisation de la mise en oeuvre du plan d'action est une condition sine qua none à sa réussite dans la région. Le mémoire démontre également la capacité de la région à gérer notre développement, par conséquent, il faut faire confiance aux régions pour qu'elles contribuent concrètement à l'avenir durable du Québec.

Le directeur général invite les administrateurs à prendre connaissance du mémoire qui a été déposé dans le cadre de cette consultation qui est compris dans leur dossier de réunion. Le mémoire est soumis pour adoption officielle.

En complément d'information, Jean-Noël Sergerie mentionne la possibilité de tenir, après la tenue de la consultation, une rencontre avec le responsable du développement durable au Québec.

Après discussions,

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter officiellement le mémoire déposé au ministère de l'Environnement en février dernier.

IL EST PROPOSÉ par Marc Tétreault et appuyé par Benoît Arseneau que la Conférence régionale des élu(e)s valide et entérine le mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le Plan de développement durable du Québec.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-035

11.3.2 Pour une pleine participation des aînés

Le directeur général souligne qu'à la suite des consultations effectuées dans le cadre du Forum des générations, neuf priorités gouvernementales ont été déterminées, dont celle de la pleine participation des aînés au développement du Québec.

Dans cette optique, le gouvernement a créé une équipe de travail composée de 14 membres provenant de divers milieux. Cette équipe a pour mandat de proposer des pistes de solution qui pourraient permettre d'utiliser les capacités et les expériences des aînés ainsi que d'améliorer les perceptions à leur égard.

Afin de mener à bien ce mandat, l'équipe de travail effectuera une tournée de consultation publique dans toutes les régions du Québec, du 26 février au 30 avril prochain. Pour faire suite à cette consultation, un plan d'action couvrant la période 2005 – 2008 sera déposé dès juin 2005. Il suggérera au gouvernement les mesures à mettre en place en cette matière.

Dans notre région, la consultation se tiendra à Carleton, à l'école Antoine-Bernard, le 24 avril prochain. C'est Communication-Québec qui a reçu le mandat d'organiser la logistique de cette rencontre régionale. Le nombre de personnes invitées à participer aux rencontres régionales est de 60. Ce nombre se répartit de la façon suivante : 40 citoyennes et citoyens, sélectionnés de façon aléatoire parmi les inscriptions et 20 organismes identifiés par la CRÉ et invités par elle. Ces organismes se répartissent comme suit :

Table de concertation des aînés	1
Entreprises privées	3
Organismes communautaires dont les aînés font partie	7
Organismes dans le domaine de l'éducation	3
Organismes jeunesse	3
Organismes de développement économique et régional	<u>3</u>
Total	20

Afin de répondre adéquatement à cette demande, la permanence de la CRÉ demandera la collaboration des mandataires-conseils des secteurs suivants : aînés, famille, jeunesse, communautaire, développement social et éducation. Une fois la liste complétée, les organismes ciblés recevront une invitation de la part de la CRÉ et nous transmettrons la liste des participants à la Direction des communications du MESSF.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

12. POLITIQUE RÉGIONALE DE LA LECTURE

Le directeur général signale que le Regroupement des commissions scolaires de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, le Conseil de la culture de la Gaspésie et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine ont décidé d'entreprendre une démarche visant à doter la région d'une politique régionale de la lecture. En effet, bien que des efforts importants soient déployés actuellement afin de renverser la situation de la sous-scolarisation, ces partenaires soulignent que la région risque de se retrouver avec le même problème dans quelques années parce

qu'elle n'aura pas suffisamment investi dans le développement du goût et des habiletés de lecture chez les jeunes.

Quelques statistiques...

De 1979 à 1999, le taux de lecture pour la région est passé de 60 % à 47,8 %. De plus, avec 2.58 livres prêtés par personne en 2001, le Réseau BIBLIO de la région occupe l'avant-dernier rang des régions du Québec. Le taux de prêt par personne pour le réseau BIBLIO du Québec se chiffre pour sa part à 3,95.

Un enjeu régional...

Considérant que travailler au développement des habiletés de lecture constitue un enjeu important de développement et considérant de plus que cette problématique ne relève pas seulement du milieu de l'éducation, mais représente une responsabilité collective de la communauté régionale, on demande à la CRÉ d'entreprendre les démarches visant à doter la région d'une Politique régionale de la lecture qui mettra à contribution toutes les instances concernées par cette question. À notre connaissance, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine serait la première région au Québec à se doter d'une telle politique.

Des pistes d'actions pour la mise en œuvre de cette politique...

- Le développement d'ententes entre les différentes instances concernées maximisant l'accès au livre et à la lecture tant pour la population en général que pour la clientèle scolaire;
- Un plan de promotion du livre et de la lecture ayant pour cible principale les jeunes;
- La mise en place de programmes d'animation du livre dans les centres de la petite enfance;
- L'instauration de mesures incitatives visant l'augmentation du personnel approprié dans les bibliothèques de la région.

Le développement d'une politique de la lecture pour la région constitue sans aucun doute un investissement dans son développement à long terme. Or, la Conférence régionale des élu(e)s, dont l'un des mandats est de favoriser la concertation des partenaires de la région afin d'en harmoniser son développement, se doit de répondre favorablement à un tel mandat. Actuellement, par contre, les ressources en place n'ont pas les disponibilités requises afin de mener une telle démarche. Aussi pourrions-nous considérer la possibilité d'embaucher un(e) chargé de projet et de financer cette démarche à même le volet « Études et recherche » du FDR.

On estime que la démarche menant à la rédaction de la politique et à l'élaboration d'un plan d'action visant sa mise en œuvre devrait prendre environ 875 heures. Les coûts relatifs à la réalisation de ce mandat sont estimés comme suit :

Coût du projet :

Honoraires professionnels	22 640 \$
Frais de déplacement :	5 000 \$
Frais de papeterie, fournitures, communication	5 000 \$
Impression et distribution de la politique	3 500 \$
Autres frais	<u>2 500 \$</u>
 Total :	 38 640 \$

Après discussions,

CONSIDÉRANT que le taux de lecture pour la région est passé de 60 % à 47,8 % entre 1979 et 1999 alors que le taux global au Québec passait de 54,4 % à 52 %;

CONSIDÉRANT le faible taux de livres prêtés par habitant dans la région, soit 2,58 alors que la moyenne provinciale se situe autour de 4;

CONSIDÉRANT que l'ensemble de la communauté régionale doit être mis à contribution pour agir sur la problématique régionale en matière de décrochage, d'analphabétisme et de difficulté d'apprentissage;

CONSIDÉRANT qu'une Politique régionale de la lecture facilitera les démarches des instances et des intervenants concernés en matière de lutte à l'analphabétisme et de promotion du livre et de la lecture;

CONSIDÉRANT l'interpellation faite à la Conférence régionale des élu(e)s à l'effet d'entreprendre les démarches visant à doter la région d'une Politique régionale de la lecture qui mettra à contribution toutes les instances concernées par cette question;

CONSIDÉRANT qu'il est du mandat de la Conférence régionale des élu(e)s de répondre positivement à une telle demande, mais que les ressources en place ne disposent pas des disponibilités requises afin de mener à terme une telle démarche.

IL EST PROPOSÉ par Jean Couture et appuyé par Nicole Appleby que la Conférence régionale des élu(e)s :

- Dégage un montant de 38 640 \$ pour la réalisation du projet « Politique régionale de la lecture » à même le Fonds de développement régional – volet « Études et recherche »;
- Confie le mandat de réaliser le projet à un organisme du milieu voué à la lutte à l'analphabétisme et la promotion du livre et de la lecture qui sera identifié par la CRÉ;

- *Confie à la Table multidisciplinaire en éducation, formation et de l'emploi la coordination du projet. La Table sera élargie dans le cadre de ce mandat à d'autres organismes comme le réseau de Biblio et des représentants de commissions scolaires directement impliqués dans ce dossier;*
- *Supporte et appuie techniquement la réalisation du projet.*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-036

13. RAPPORT SUR LA REPRÉSENTATION DE LA CRÉ DANS LES ORGANISMES ET COMITÉS RÉGIONAUX

13.1 Discussion sur le rapport

Le directeur général mentionne qu'en avril 2003, la Conférence régionale des élu(e)s s'appropriait l'ensemble des dossiers et des responsabilités qui était auparavant assumé par le CRCD. Le CRCD avait, au cours des années, développé des partenariats avec différents organismes et comités oeuvrant au niveau régional et même national.

Il invite les administrateurs à prendre connaissance du rapport sur la représentation de la CRÉ dans les organismes et comités régionaux contenu dans leur dossier de réunion. Il ajoute que le rapport reprend l'ensemble de ces représentations et il y aurait lieu de confirmer le rôle de la CRÉ dans ces organismes et comités et de confirmer la délégation des représentants de la CRÉ, le cas échéant.

Après discussions, les administrateurs conviennent de prendre connaissance plus en profondeur du rapport et de reporter à une prochaine réunion la décision sur les recommandations du rapport.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

13.2 Corporation du chemin de fer de la Gaspésie

Les administrateurs prennent connaissance d'une demande de la Corporation de chemin de fer de la Gaspésie (CCFG) à l'effet de nommer deux représentants de la CRÉ, un politique et un administratif, sur son conseil d'administration.

Après discussions,

IL EST PROPOSÉ par Jacques Lavoie et appuyé par Marc Tétreault que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine mandate le maire de Chandler, Claude Cyr, à titre de représentant politique et le directeur général de la CRÉ à titre de représentant administratif sur le conseil d'administration de la Corporation du chemin de fer de la Gaspésie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-037

14. **TRANSPORT AÉRIEN EN RÉGION**

Le directeur général souligne que la situation du transport aérien vers la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine a été gravement perturbée ces derniers mois suite à l'interruption du service de Québec Air Express à la fin du mois de janvier. La diminution des services d'Air Canada Jazz en vigueur depuis l'automne 2004 ainsi que l'annulation de la réduction du tarif octroyé pour le transport des malades ont rendu la situation encore plus difficile dans le réseau de la santé.

Devant l'urgence et la gravité de la situation, de nombreuses représentations ont été entreprises par les autorités municipales et les représentants des différentes classes d'utilisateurs auprès des ministères concernés tant au provincial qu'au fédéral ainsi qu'à l'endroit des transporteurs en service. Ces diverses négociations ont abouti à la mise en place de plusieurs vols supplémentaires par semaine à partir de la mi-février et à l'augmentation de la capacité de certains appareils jusqu'à ce que le nouvel horaire d'Air Canada Jazz entre en vigueur au début du mois d'avril.

Aux Îles-de-la-Madeleine, on a mis sur pied un comité de travail regroupant des représentants du milieu (Municipalité, ATR, Chambre de commerce), du ministère des Transports et des transporteurs afin de suivre l'évolution de la situation. Le comité veut proposer certaines solutions visant à corriger les principales lacunes du service à court, moyen et long terme (transport des malades, période de pointe en saison touristique et négociations avec intermédiaires du voyage, horaires, tarification, etc.) Jusqu'à maintenant, les travaux du comité ont surtout été concentrés sur le règlement de la situation à court terme et avec la mise en place du deuxième vol quotidien d'Air Canada de Montréal et Québec vers la Gaspésie et les Îles à compter du début avril, la situation semble tout au moins provisoirement rétablie. Toutefois, les enjeux à moyen et long terme sont loin d'être sous contrôle et le dossier du transport aérien devra faire l'objet d'une vigilance particulière de la part des autorités régionales au cours de la prochaine année.

Le 15 février dernier, la CRÉ faisait parvenir à la ministre des Transports une lettre lui demandant d'agir dans ce dossier. Dans un premier temps, la Conférence régionale des élu(e)s demande à la ministre d'intervenir énergiquement pour que Air Canada respecte ses engagements envers le gouvernement du Québec et maintienne ses services aériens à la hauteur de ce qu'ils étaient lors de la signature d'une entente avec le

gouvernement en novembre 2002. De plus, la CRÉGÎM demande à la ministre d'intervenir pour qu'Air Canada rétablisse la réduction de tarif pour le transport des malades. Dans un deuxième temps, étant convaincue que le problème du transport aérien dans notre région et dans les autres régions éloignées du Québec nécessite une analyse approfondie et une démarche plus globale, la CRÉ invite la ministre à amorcer cette réflexion avec les CRÉ et les intervenants concernés pour que nous puissions ensemble convenir des solutions les plus appropriées.

Lors de contact avec le ministère, on nous assure que la ministre fera une tournée de consultation dans les régions les plus affectées afin de trouver des solutions à long terme aux problèmes de transport aérien.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

15. **AUTRES SUJETS :**

15.1 **Situation des médias régionaux (Radio-Canada, Télé-Québec)**

Radio-Canada :

Le président souligne que le dossier n'avance pas malgré la rencontre avec Sylvain Lafrance avant les Fêtes et ses promesses de donner des nouvelles pour réagir au dossier. Il faut selon lui donner une dimension politique au dossier. Une résolution a été adoptée afin de demander une rencontre avec la ministre fédérale des Communications, Lisa Frulla et le ministre Jean Lapierre pour régler le problème politiquement.

Après discussions,

CONSIDÉRANT les représentations faites auprès de monsieur Sylvain Lafrance, vice-président de la radio francophone et des nouveaux médias;

CONSIDÉRANT les promesses non tenues et le laxisme de monsieur Lafrance, à traiter le dossier;

CONSIDÉRANT l'impatience et l'agacement des administrateurs de la CRÉ à cette source oreille de la part des autorités de Radio-Canada.

IL EST PROPOSÉ par Claude Cyr et appuyé par François Roussy que la Conférence régionale des élu(e)s sollicite une rencontre avec la ministre fédérale des Communications, Lisa Frulla et le ministre Jean Lapierre pour régler le problème politiquement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-038

Télé-Québec :

Alain Bernier fait part de ses intérêts dans le traitement de ce dossier et désire se retirer des discussions sur le sujet et des décisions qui pourraient en découler.

Pour mieux connaître les impacts sur les régions des recommandations formulées dans le rapport Bédard portant sur l'avenir de Télé-Québec, et qui vient d'être déposé à la ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamps, la CRÉ souhaite que soit mise en place une commission parlementaire pour analyser le contenu du rapport Bédard.

La CRÉ profiterait de cette commission pour déposer un avis ou un mémoire en réaction aux recommandations du rapport. À défaut, il sera expédié à la ministre responsable.

Après discussions,

CONSIDÉRANT que le rapport du groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec, soulève beaucoup d'interrogations chez les administrateurs de la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT que les membres de la CRÉ se questionnent sur les réels impacts des recommandations formulées par le groupe de travail, notamment, au niveau des productions régionales.

IL EST PROPOSÉ par Marc Tétreault et appuyé par Hélène Chevrier que la Conférence régionale des élu(e)s demande à la ministre de la Culture et des Communications, madame Line Beauchamps de mettre en place une commission parlementaire pour analyser le contenu du groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec.

Cette démarche permettra aux régions comme la nôtre, de faire connaître ses préoccupations au contenu du rapport.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-039

Les administrateurs demandent de rendre accessible le rapport via le site Web de la CRÉ.

15.2 FQF – Gestion des permis de chasse à l'original

Le président donne quelques précisions sur les revendications de la Fédération québécoise de la faune – section Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune concernant deux volets de la gestion du permis de chasse à l'original.

Après discussions,

CONSIDÉRANT la demande de la Fédération québécoise de la faune section Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à l'effet de maintenir pour la saison de chasse 2005 le statu quo relativement à l'émission de 2 300 permis de chasse à la femelle orignal,

CONSIDÉRANT la demande de la Fédération québécoise de la faune, section Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à l'effet de soumettre les chasseurs non résidents aux mêmes règles que les résidents quant à l'obligation d'achat du permis avant le début de la chasse avec arme à feu;

CONSIDÉRANT que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine partagent les mêmes préoccupations que la Fédération québécoise de la faune, section Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour ces deux volets de la gestion de l'émission de permis de chasse à l'orignal.

IL EST PROPOSÉ par Arthur Drolet et appuyé par Jean-Noël Sergerie que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine appui la Fédération québécoise de la faune, section Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, monsieur Pierre Corbeil de :

- Maintenir pour la saison de chasse 2005 le statu quo relativement à l'émission de 2 300 permis de chasse à la femelle orignal;
- Soumettre les chasseurs non résidents aux mêmes règles que les résidents quant à l'obligation d'achat du permis avant le début de la chasse avec arme à feu.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-040

15.3 Motion de félicitations à François Bourque

Suite aux exploits réalisés récemment par le skieur de New Richmond au niveau international, les administrateurs conviennent d'adresser au nom de la CRÉ une motion de félicitations à François Bourque pour sa troisième place en coupe du monde de descente. Une soirée en son honneur se tiendra en avril prochain à New Richmond.

Après discussions,

IL EST PROPOSÉ par Nicole Appleby et appuyée par François Roussy que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine adresse une motion de félicitations à François Bourque de New Richmond pour ses récents exploits en ski alpin, et ce, tant sur la scène nationale qu'internationale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-041

15.4 Commissions scolaires de la région – Dépôt de documents

Jean Couture remet à chacun des administrateurs un document produit par les commissions scolaires de la région.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

15.5 Système de prêts et bourses – Revendication des étudiants contre le transfert de 103 millions de bourses en prêts

François Roussy mentionne que les associations étudiantes des campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine demandent aux membres de la CRÉ de les appuyer dans leur revendication actuelle dans le dossier du transfert de 103 millions de bourses en prêts.

Les administrateurs consentent à appuyer les associations étudiantes par l'adoption d'une résolution qui prend en compte les revendications actuelles mais aussi l'ensemble de la problématique des étudiants des régions qui doivent s'expatrier ou se déplacer sur de longues distances à l'intérieur de la région pour aller recevoir de la formation.

Après discussions,

CONSIDÉRANT que les étudiants de la région doivent quitter la région afin de compléter leurs études postsecondaires (domaines particuliers) et universitaires;

CONSIDÉRANT que le transfert de 103 millions de bourses en prêts, a un impact sur l'endettement des étudiants de la région;

CONSIDÉRANT que l'endettement des étudiants a un impact direct sur le retour et l'établissement des étudiants dans la région;

CONSIDÉRANT que notre région ne possède pas d'établissements universitaires;

CONSIDÉRANT que les frais engendrés pour l'accès à des études supérieures sont plus élevés (frais de subsistance, transport, logement, etc.) pour les jeunes et parents de notre région;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des étudiants de notre région revendique le réinvestissement de 103 millions en bourses;

CONSIDÉRANT l'importance de l'accessibilité des études postsecondaires et universitaires pour le développement de notre région;

CONSIDÉRANT l'étendue du territoire régional.

IL EST PROPOSÉ par François Roussy et appuyé par Claude Vigneau que la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine :

- Appuie les étudiants dans leurs revendications contre le transfert de 103 millions de bourses en prêts;
- Demande au gouvernement d'améliorer l'aide aux étudiants provenant des régions éloignées sans pour autant augmenter leur endettement;
- Demande au gouvernement de moduler, selon les spécificités régionales, les programmes d'aide aux étudiants pour accéder aux études secondaires spécialisées, postsecondaires, DEC-Technique et universitaires dispensées en région et hors région;
- Fasse parvenir une lettre au premier ministre, Monsieur Jean Charest, et au ministre de l'Éducation, Monsieur Jean-Marc Fournier pour faire connaître la position de la CRÉ.
- Cette proposition est adoptée à l'unanimité

CRÉ-05-042

15.6 Convalescence de monsieur Edmond Sirois

Le président souligne que monsieur Edmond Sirois, maire de la Ville de Grande-Rivière et préfet de la MRC du Rocher-Percé se remet d'une chirurgie cardiaque et est actuellement hospitalisé à Québec. Les administrateurs conviennent de lui adresser un message de prompt rétablissement et lui offrir tout le soutien moral nécessaire.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

16. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'a été soulevée par le public.

17. COORDONNÉES DE LA PROCHAINE RÉUNION

Les membres de la CRÉ conviennent, après discussions, de tenir leur prochaine réunion publique, mardi, le 12 avril 2005 sur le territoire de la MRC de La Côte-de-Gaspé.

La rencontre de travail se tiendra la veille, soit le 11 avril à compter de 19 h au même endroit.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

18. CLÔTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée. Il est 11 h 50.

Aucune proposition n'est débattue à ce point de l'ordre du jour.

Lu et certifié conforme par :

Lu et certifié conforme par :

Gilbert Scantland, directeur général

La secrétaire-trésorière

Date

Date

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

La documentation relative à cette réunion est classée sous la rubrique 01-0822